



MUR DE LA RENOMMÉE DES BÉNÉVOLES

Claude Chabot, YK



1. Chez quels types d'organismes vous portez-vous bénévole?

J'aide dans une variété d'organismes. Les organismes de ski incluent Ski de Fond Canada (comité technique et des événements) et je suis aussi délégué technique (DT) national aux compétitions. Sur le plan régional je suis officiel/DT pour les épreuves dans le Yukon (organisées par Ski de Fond Yukon plus le Club de ski de fond de Whitehorse); il y a aussi d'autres activités de ski (chef de la compétition aux Jeux de l'Arctique d'hiver, aux Nationaux de ski et aux Jeux du Canada d'hiver). J'ai travaillé comme officiel à différentes Coupes du Monde à Canmore et à Callaghan plus les Jeux Olympiques (en ski de fond et en nordique combiné). Durant l'été, j'aide aux compétitions de course à pied et au Yukon River Quest.

2. Quel est l'aspect le plus satisfaisant du bénévolat?

Le bénévolat est une activité très sociale, et en plus, ça donne un beau sens de réussite quand l'événement connaît du succès et nous relevons le défi. Et je trouve de la satisfaction à rester impliqué dans le sport de haute performance alors que je ralentis et je ne concoure plus. C'est comme si je fais ma part pour redonner l'aide et l'appui que j'ai reçus durant mes années compétitives dans différents sports.

3. Quelles sont vos pensées sur les bénévoles dont le travail rend possible les événements?

Les bénévoles font tourner le monde!

4. Complétez cette phrase : je me porte bénévole parce que ...

Je me porte bénévole parce que je le trouve très agréable.



Welcome to Khumbu Region के तपाईंसंग आरोहण अनुमति-पत्र DO YOU HAVE CLIMBING PERMIT?

1. It is illegal to climb any mountain peaks in Nepal without climbing-permit.
 2. Sagarmatha Pollution Control Committee (SPCC) staff checks your climbing-permit to stop illegal climbing. Nepal Mountaineering Association representatives and authorized local individuals may check your climbing-permit, please co-operate them.
 3. Climbers involve in illegal climbing face prosecution as per laws governing regulations of Nepal (Nepal Tourism Act 2035 B.S. Article 3).
 4. Nepal Mountaineering Association does not recognize and certify successful ascent of illegal climbing.
 5. Nepal Mountaineering Association does not certify incidents and accidents occurred during illegal climbing. Uncertified incidents and accidents may face legal complication to claim insurance.
 6. Only climbers registered in the climbing-permit are allowed to climb the mountain peak.
 7. Group leader and climbers are requested to make sure that a climbing-permit is obtained to climb the desired peak.
 8. No one can profit from illegal climbing, so stop illegal climbing right now. Before nearest police station in the event of death or disappearance of members of the team.
१. नेपालका कुनै पनि हिमचुली
 २. सगरमाथा प्रदूषण नियन्त्रण
 ३. अवैध आरोहणमा संलग्न
 ४. नेपाल पर्वतारोहण संघले अ
 ५. नेपाल पर्वतारोहण संघले अवै
 ६. आरोहण अनुमति-पत्रमा दर्ता
 ७. आफूले यद्वन चाहको हि
 ८. अवैध आरोहणबाट कसैले
 ९. जसको कुनै सदस्यको मृ
 १०. रबबर गर्नुहुँदैन।